Réf. Farde e-Assemblées : 2741695

N° OJ : 173

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Culture 2026.- "Stadsmakers 2026".- Asbl More is More Agency.- Modification de la décision n° 89 du Conseil communal du 21/09/2026.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considerant que la décision n° 89 du Conseil communal du 21/09/2026 a adopté l'octroi d'un subside de 2.000,00 EUR à la société en commandite More is More pour le projet "More Reps" (farde workflow 2731262);

Considérant qu'une erreur a été commise dans l'identification et la dénomination du bénéficiaire;

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1: Modifier la décision n° 89 par le Conseil communal en séance du 21/09/2026, il convient de lire dans le point "7) 2.000,00 EUR à l'asbl More is More Agency pour le projet "More Reps"" au lieu de "7) 2.000,00 EUR à la société en commandite More is More pour le projet "More Reps"".

Article 2 : Octroyer le subside à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :